

N°2024-03/32B

---

**Objet : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.**

---

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mars, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle Marcel Oms à Alénya, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

<b>Nombre de membres afférents au Bureau :</b>	10		<b>Pour :</b>	9
<b>En exercice :</b>	10	<b>Vote :</b>	<b>Contre :</b>	0
<b>Présents :</b>	9		<b>Abstention :</b>	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Robert OLIVE, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absent excusé :** Christophe MANAS.

**Secrétaire de séance :** Jean ROMEO

**Date de convocation :** 20 mars 2024

---

Le Président expose à l'assemblée,

Dans le cadre du nouveau fonctionnement de la déchetterie, il convient de créer un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et de supprimer le poste d'adjoint technique à temps non complet 20/35° existant.

**LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

Entendu l'exposé du Président,

☞ **ACCEPTÉ** de modifier le tableau des effectifs en conséquence,

☞ **DIT QUE** le nouveau tableau des effectifs du personnel intercommunal s'établit comme suit :

**Emplois fonctionnels**

- 1 directeur général des services 40 à 80 000 habitants
- 1 directeur général adjoint des services 40 à 150 000 habitants
- 1 directeur général des services techniques 40 à 80 000 habitants

**Filière administrative**

- 1 administrateur territorial
- 1 administrateur 1<sup>o</sup> classe
- 2 directeurs territoriaux
- 1 attaché hors classe
- 2 attachés principaux
- 2 attachés territoriaux
- 1 rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe
- 1 rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe
- 3 rédacteurs
- 3 postes de chargé de mission : attaché contractuel (article 332-8-2° du code général de la fonction publique)

- 11 adjoints administratifs principaux de 1<sup>ère</sup> classe
- 15 adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe
- 6 adjoints administratifs
- 1 adjoint administratif 5/35°
- 1 adjoint administratif contractuel (article 332-13 du code général de la fonction publique)
- 3 adjoints administratifs contractuels (article 332-23-1° du code général de la fonction publique)
- 1 adjoint administratif contractuel 5/35°(article 332-23-1° du code général de la fonction publique)

#### **Filière technique**

- 1 ingénieur en chef
- 1 ingénieur hors classe
- 2 ingénieurs principaux
- 2 ingénieurs territoriaux
- 1 chargé de mission : ingénieur contractuel (article 332-8-2° de la loi du code général de la fonction publique)
- 4 techniciens territoriaux
- 3 techniciens principaux de 2<sup>ème</sup> classe
- 4 techniciens principaux de 1<sup>ère</sup> classe
- 34 agents de maîtrise principaux
- 22 agents de maîtrise
- **11 adjoints techniques principaux de 1<sup>ère</sup> classe**
- 39 adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe
- 23 adjoints techniques
- **1 adjoint technique 20/35°**
- 4 adjoints techniques contractuels (article 332-13 du code général de la fonction publique)
- 12 adjoints techniques contractuels (article 332-23-1° du code général de la fonction publique)
- 1 adjoint technique 5/35°

#### **Filière sportive**

- 1 poste de chargé de mission : conseiller des APS contractuel (article 332-8-2° du code général de la fonction publique)
- 3 éducateurs APS contractuels (article 332-23-1° du code général de la fonction publique)
- 2 éducateurs APS
- 3 éducateurs APS principaux de 1<sup>ère</sup> classe
- 2 éducateurs APS principaux de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 éducateur APS (article 332-13 du code général de la fonction publique)

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20240327-2024-03-32B-DE  
Date de télétransmission : 02/04/2024  
Date de réception préfecture : 02/04/2024